

K.S./  
REPUBLIQUE DE GUINEE

-----  
Travail-Justice-Solidarité

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT  
-----

DECRET

-----  
D/2005/ 036 /PRG/SGG

Portant nomination du Président du  
Conseil National de la Communication

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;  
VU le Décret N°D/2004/ 081/PRG/SGG du 9 Décembre 2004, portant nomination du  
Premier Ministre ;  
VU le Décret N°D/04/010/PRG/SGG du 23 février 2004, nommant les membres du  
Gouvernement, tel que modifié jusqu'à ce jour ;

DECRETE,

Article 1er : Monsieur **Boubacar Yacine DIALLO** journaliste ancien Directeur de  
la RTG est nommé Président du Conseil National de la Communication en  
remplacement de Monsieur **Emile TOMPAPA** décédé.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa  
signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 16 AOÛT 2005



GENERAL LANSANA CONTE